

puis M. le docteur Joseph Gauvreau, vice-président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, secrétaire de la ligue anti-alcoolique de Montréal, traite à fond l'importante question de *la nécessité de prohiber les vins et la bière dans notre Province.*

Le conférencier va de suite aux limites des concessions ; supposé prouvé que les vins et la bière sont aliments, facteurs d'énergies, stimulant des nerfs, créateurs d'intelligence même, il reste que l'homme qui 24 mois durant, ingurgite une moyenne de 3 onces d'alcool par jour est un alcoolique constitué, ceci est prouvé scientifiquement, et que une moindre dose dans grand nombre de cas produit le même effet délétère, ceci est prouvé par les faits. Or, on sait que le vin et la bière apportent à qui en use régulièrement la dose fatale.

Dans notre Canada le problème du vin n'est qu'une question incidente greffée sur celle de l'alcool. La consommation du vin n'est ici que de 0.125 le gallon par tête.

On dit : on a pour le vin un goût inné. C'est faux de notre pays pour le moins, qui n'est nullement viticole.

On dit aussi que le vin est une boisson hygiénique. "Il n'y a pas de boissons hygiéniques, dit le docteur Triboulet ; il n'y a entre boissons qu'une différence de degrés dans la nocuité." Nul ne prétendra que le vin puisse améliorer physiologiquement la race.

Le vin n'est pas non plus antidote de l'alcool. Il en entretient le goût, au contraire.

Les inconvénients du vin sont aussi ceux de la bière, dont la consommation augmente de façon inquiétante ici, grâce à une réclame éhontée. Il faut donc, si nous ne voulons pas faire machine en arrière, que la proscription de l'alcool englobe aussi vins et bière.

Après l'apôtre de la prohibition, nous entendons l'apôtre de la sanctification du dimanche.

Nul plus que Mgr Lapointe, P.A., V.G., de Chicoutimi, n'était autorisé à nous entretenir de ce problème inquiétant né dans notre province des exigences de l'industrie, surtout celle de la pulpe. Dans les grands centres la loi dominicale est respectée, mais dans une dizaine de petites villes telles que Grand'Mère, Shawinigan, Jonquières, Donnacona, La Tuque, des milliers d'ouvriers ne connaissent pas le repos dominical. Malgré démarches et lettres pastorales des évêques, malgré le gouvernement provincial, le